

Commémoration du 11 novembre.

Le 11 novembre est devenu jour de **fête nationale** par la loi du 24 octobre 1922. Pour cette occasion, une cérémonie quasi-liturgique, respectant unité de lieu (le monument aux morts), de temps (le 11 novembre à 11 heures) et d'action fut mise en place. Outre le discours commun à tous, accompagné de la sonnerie aux morts, d'une minute de silence et de la Marseillaise, le nom de chaque soldat était cité, immédiatement suivi de la mention « Mort pour la France » déclamée par un enfant des écoles.

Il est à noter que ce jour commémoratif a été mis en place à l'époque sous la pression des anciens combattants.

Commémoration du 8 mai.

L'histoire de la commémoration du 8 mai est plus cahotique et subit directement l'influence de la vie politique :

Déclaré jour férié par la loi du 20 mars 1953, le 8 mai se voit transformé en « jour de commémoration » par le général de Gaulle en 1959. Il n'est alors plus chômé et est célébré le dimanche qui suit le 8 (si celui-ci n'est pas un dimanche).

En 1975, le président Giscard d'Estaing le supprime totalement. L'heure est en effet à la réconciliation entre les peuples et cette décision s'inscrit dans une optique résolument européenne.

En 1981, le président Mitterrand restaure à nouveau le 8 mai en jour férié.

En 1982, il devient jour de fête nationale. Il est alors l'égal du 11 novembre auquel il emprunte le cérémonial.

Parallèlement, une « **Journée du souvenir des victimes et des héros de la déportation** » est instaurée chaque dernier dimanche d'avril par la loi du 14 avril 1954.

11 novembre et 8 mai en Europe et dans le monde...

11 novembre :

-La Belgique a fait du 11 novembre un jour férié. De même que la Pologne pour laquelle ce jour correspond aussi à son **indépendance** obtenue le 11 novembre 1918.

-Le Royaume-Uni célèbre l'armistice le second dimanche de novembre. C'est le **Remembrance Day**, appelé aussi **Poppy Day** (jour du coquelicot).

-La République d'Irlande commémore le Remembrance Day sans en faire non plus un jour férié.

-L'Allemagne ne commémore pas le 11 novembre.

-Dans les pays du Commonwealth, Remembrance Day est commémoré sans pour autant être férié (Australie), seul le Canada en fait un jour chômé.

-Les Etats-Unis fête le **Veterans Day**, non chômé.

8 mai :

Le 8 mai est appelé **VE day** (Victory in Europe) dans les pays anglophones. C'est la **Fête de la Victoire** en République Tchèque.

Deux fleurs symboles : le Bleuet et le Coquelicot.

Le Bleuet : en France cette fleur a donné son nom à une oeuvre destinée à venir en aide aux anciens combattants (Le Bleuet de France). Plusieurs hypothèses sont proposées pour le choix de ce symbole : sa couleur bien sûr, mais aussi le surnom donné aux jeunes recrues des tranchées par les anciens poilus et enfin le fait que malgré les bombardements les bleuets continuent de pousser.

Le coquelicot (Poppy) : Dans les pays du Commonwealth, cette fleur rouge-sang symbolise la Grande Guerre. Il semble que les bombardements intenses sur les sols calcaires du nord de la France aient fait apparaître une grande concentration de chaux, favorisant ainsi la pousse de coquelicots après les batailles.

A voir :

Sur le site bleuetdefrance.fr, on peut trouver un petit **jeu interactif** assez sympa à destination des enfants (plutôt Cycle 3) :

« **Passeur de mémoire** » (http://www.bleuetdefrance.fr/e_upload/jeux/onac_site/index.html). Il s'agit pour un petit garçon d'aider son grand-père à retrouver la mémoire de la guerre de 14-18, à travers diverses étapes très variées.